

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 7 février 2017

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - René AMODRU - Michel AZOULAI - Mireille BALOCCO - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Patrick MAGRO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Martine MATTEI - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGAUDIS - Patrick PAPPALARDO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Muriel PRISCO - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAU - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Emmanuelle SINOPOLI - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Lionel VALERI - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie-Josée BATTISTA représentée par Richard FINDYKIAN - Mireille BENEDETTI représentée par Annie GRIGORIAN - Solange BIAGGI représentée par Laure-Agnès CARADEC - Jean-Louis BONAN représenté par Nathalie LAINE - Valérie BOYER représentée par Julien RAVIER - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Anne DAURES représentée par Claude PICCIRILLO - Bruno GILLES représenté par Gérard CHENOZ - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Albert GUIGUI représenté par Patrick PAPPALARDO - Hélène MARCHETTI représentée par Roland GIBERTI - Florence MASSE représentée par Christophe MASSE - Guy MATTEONI représenté par Claudette MOMPRIVE - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Martine GOELZER - Marlène PREVOST représentée par André GLINKA-HECQUET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Daniel HERMANN - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Grégory PANAGAUDIS - Guy TEISSIER représenté par Jean-Pierre GIORGI - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Claude VALLETTE représenté par Marie-France DROPY OURET.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Sabine BERNASCONI - Roland BLUM - Eugène CASELLI - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Bernard JACQUIER - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Marcel MAUNIER - Xavier MERY - Yves MORAIN - Marie MUSTACHIA - Didier PARAKIAN - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Nathalie PIGAMO - Marine PUSTORINO-DURAND - Maryvonne RIBIERE - Eric SCOTTO - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

DEEN 006-416/17/CT

■ Participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au Salon des Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes Côte d'Azur les 11 et 12 octobre 2017

Information du Conseil de Territoire

DPEATSV 17/15151/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant.

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sera prochainement saisi du rapport présenté ci-après pour information au Conseil de territoire.

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement et d'aménagement de l'espace métropolitain, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence met en œuvre une stratégie de développement économique qui s'appuie sur des actions de promotion.

La présence dans les salons économiques constitue un axe important qui permet de promouvoir l'image du territoire et de montrer les réalisations et les projets en cours dans les 92 communes membres. La présence de la Métropole AMP permet également de générer des contacts avec des acteurs clé de la création et du développement des entreprises.

Créé il y a 24 ans et organisé par le Groupe Les Echos, le Salon des Entrepreneurs a été conçu comme lieu de formation, d'informations et d'échanges ayant pour vocation d'accompagner les porteurs de projets et les dirigeants de jeunes entreprises dans la création, la reprise et le développement d'une activité. Présent chaque année à Paris, Lyon et Nantes, le Groupe Les Echos organise une troisième édition du Salon des Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille qui se déroulera au Parc Chanot les 11 et 12 octobre 2017.

Les objectifs de l'édition marseillaise de ce salon sont de créer un rendez-vous incontournable et pérenne entre les différents acteurs qui composent le tissu économique local et dans un contexte économique difficile, d'encourager la croissance en accompagnant le développement des entreprises. En effet, selon une étude réalisée sur le tissu économique régional, il apparaissait que les entreprises locales étaient souvent de taille plus réduite que la moyenne nationale, parfois également moins tournées vers l'exportation ou les nouvelles technologies.

Le Groupe Les Echos organise à titre exclusif le Salon des Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur 2017.

Le Salon des Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur 2017 réunit pendant 2 jours plus de 8 000 visiteurs, 100 ateliers et conférences techniques, plus de 110 partenaires et exposants, 20 animations thématiques et une dizaine de temps forts et débat d'actualité. Des espaces de consultations individuelles, des animations de networking, des rencontres d'affaires privées, des entretiens avec des chefs d'entreprises, des témoignages de success stories sont organisés. Un studio web TV officiel animé par Les Echos, un club presse pour les journalistes et bloggeurs, un club VIP pour les personnalités font également partie des composantes qui constituent cet événement.

Compte tenu du succès des deux précédentes éditions, le Groupe Les Echos a décidé d'organiser cette troisième édition du salon marseillais les 11 et 12 octobre 2017. Il constitue donc pour la Métropole Aix-

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017

Marseille Provence un événement de grande ampleur de nature à valoriser ses atouts, développer sa notoriété en matière de développement économique, rencontrer des porteurs de projets et plus largement à renforcer l'activité économique et le développement des entreprises de notre territoire.

Les modalités de la participation de la Métropole Aix-Marseille Provence à cet événement seront précisées dans le cadre d'un marché négocié qui sera conclu avec le Groupe Les Echos, organisateur de cet événement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre acte de la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS,

CONSIDERANT

- Que le Salon des Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur est le rendez-vous annuel des acteurs publics et privés pour accompagner la création et la croissance des entreprises ;
- L'intérêt pour la Métropole de promouvoir ses projets et ses réalisations dans ce type d'événement.

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence prend acte du rapport « Participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au Salon des Entrepreneurs Marseille Provence-Alpes Côte d'Azur les 11 et 12 octobre 2017 ».

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 7 Février 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Février 2017